



NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'Université des Antilles)	Procuration à Madame CASSIN
Suzy DUFLO (Pr)	Présente
Laurence ROMANA (Pr)	Présente
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Présente
Sainte-Croix RAUZDUEL (MCF)	Excusé
Erick STATNER (MCF)	Présent
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Présent
Bruno HARAL	Présent
Etudiants	
Allan COLONETTE	Présent
James LARROUY	Présent
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTHIN	Présente
Gladys DEBS	Excusée
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Présent
Chantal LERUS (Représentant du Conseil Régional)	Excusée
Roberto MORETTI (Représentant de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Présent
Invités de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du Pôle de Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable Administrative et Financière du Pôle Guadeloupe/DGS Adjointe de l'Université des Antilles)	Présente
Personnel du Pôle Universitaire	
Elise MIGNOT (gestionnaire administrative)	Présente

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles ouvre la séance à 14h00.

Après vérification que le quorum est bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'ordre du jour.

	Membres
Présents	11
Procurations	1
Absents	3
Total	15

L'ordre du jour est établi comme suit :

- A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du 28/03/2022
- B. Affaires ressources humaines
Campagne de recrutement /renouvellement ANT-BIATSS rentrée 2022
- C. Affaires institutionnelles
Convention
- D. Questions diverses

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du 28 mars 2022

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur l'approbation du relevé de décisions du précédent conseil de pôle du 28 mars 2022.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	12
	Abstention (s)	1
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0
		11

Le relevé de décisions du Conseil de pôle du 28 mars 2022 est approuvé à la majorité par les membres du conseil de pôle.

B. Affaires ressources humaines

Campagne de recrutement / renouvellement ANT 2022

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne de recrutement ANT 2022.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Le tableau de la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le poste relatif à la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 sans support et sous réserve de l'avis de l'établissement.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur ce poste relatif à la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 sans support et sous réserve de l'avis de l'établissement.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	12

Le poste relatif à la campagne de recrutement ANT-BIATSS 2022 sans support et sous réserve de l'avis de l'établissement est approuvé à l'unanimité des membres du conseil de pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le tableau de la campagne de renouvellement ANT-BIATSS 2022.

Monsieur Audebert demande pourquoi il n'y a pas de dates de conseil pour les postes du SUFC et si ce tableau a été soumis au vote du comité technique spécial (CTS).

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe explique que le mandat des membres du conseil de gestion du SUFC est terminé, de ce fait, ce conseil ne peut pas se tenir. Elle mentionne que ce tableau a été approuvé par les membres du CTS le 23 mai 2022 à 8h00.

Madame Romana demande l'espacement des instances afin d'avoir un délai de préparation des réunions et de pouvoir partager les informations.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne de renouvellement ANT 2022.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	12
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	1
	Contre	1
Avis : FAVORABLE	Pour	10

Le tableau de la campagne de renouvellement ANT-BIATSS 2022 est approuvé à la majorité des membres du conseil de pôle.

C. Affaires institutionnelles

Convention

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente la convention du Crédit agricole/ Université des Antilles.

Madame Romana demande la procédure d'attribution de ces ordinateurs et s'il y a une commission.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que les critères d'attribution sont indiqués dans l'article 3 de la convention. La gestion de ces dons se fait par la Mission vie des campus gérée par Monsieur Blacodon.

Monsieur Stattner remarque que cette initiative est intéressante.

Monsieur Colonette approuve également la démarche et demande si ce dispositif sera renouvelé.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond que cette convention concerne un évènement ponctuel mais qu'elle espère que ce dispositif pourra être renouvelé.

Monsieur Larrouy souligne cette belle initiative et affirme qu'une communication pourrait être faite à destination des étudiants du Pôle afin qu'ils soient informés des aides possibles.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur la convention du Pôle Guadeloupe Crédit agricole/ UA (don d'ordinateurs aux étudiants inscrits à la Mission vie des campus).

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	12
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0

Le tableau de la convention a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

D. Questions diverses

Madame Romana rappelle sa question du conseil de pôle du 28 mars 2022 concernant la dénomination exacte de la formation continue : SUFC ou IUFC et indique que les statuts sont obsolètes et qu'elle ne les retrouve pas sur le site.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que les statuts de l'Université des Antilles présents sur le site internet spécifient la dénomination de ce service à la page 24 à savoir *SUFC*.

Madame Cassin indique que ces statuts déposés en ligne sont les derniers votés en instance.

Madame Romana souhaite connaître l'état d'avancement des travaux d'aménagement du bâtiment Recherche.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe rappelle les problèmes soulevés au bâtiment Recherche lors du Conseil de pôle du 28 mars 2022, à savoir la sécurité, les problèmes d'arrivée d'eau au 4ème étage et la climatisation. Concernant la sécurité, **Madame la Vice-présidente** du Pôle Guadeloupe souligne que la plupart des vols signalés au bâtiment de Recherche étaient

sans effraction. Elle demande plus de vigilance de la part des agents même si des actions seront mises en œuvre pour augmenter la sécurité des lieux et des agents. Concernant le problème d'eau, **Madame la Vice-présidente** du Pôle Guadeloupe précise qu'il s'agit d'un manque de pression. La société a été contactée et doit soumettre une proposition. **Madame la vice-présidente** du Pôle Guadeloupe informe que concernant le problème de climatisation, un appel d'offre est en cours dans le cadre de la procédure des marchés publics.

Madame Romana rappelle qu'une requête avait été faite lors du conseil de pôle du 28 mars 2022 concernant la rédaction de procès-verbaux et non de relevé de décisions. Elle reconnaît qu'un effort a été fait avec un relevé relatant les échanges.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise que le Pôle Guadeloupe n'a pas les moyens humains et financiers pour rédiger des procès-verbaux ou faire appel à un prestataire.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe lève la séance à 14h40.